

REGLAGE DE L'OUVERTURE DES ROUES AVANT.

NOTA : Les roues doivent ouvrir vers l'avant. La différence entre l'avant et l'arrière doit être de 1 à 3 mm.

Pour faire cette opération, *il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière, soient réglées* (voir Op. A. 433-0)

1. Contrôler l'ouverture des roues.

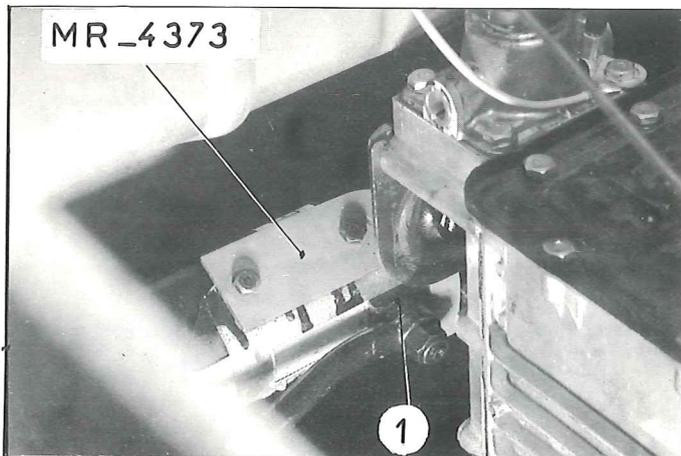
Placer les roues comme pour la marche en ligne droite.

2. a) Utiliser la plaque de ripage 2319-T, en suivant les directions données par le constructeur.
- b) A défaut, utiliser une pige dont il existe plusieurs modèles dans le commerce.

Procéder de la façon suivante :

Mesurer à la hauteur de l'axe des roues, la distance entre les bords extérieurs des jantes à l'avant.
Marquer à la craie les points mesurés.

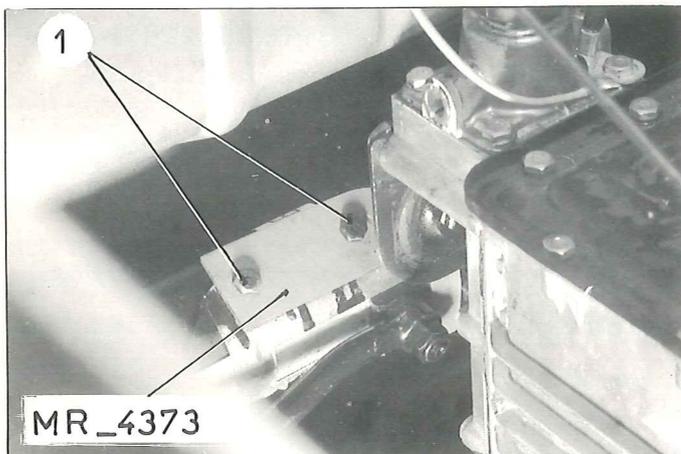
Faire avancer la voiture pour que les roues tournent d'un demi-tour et mesurer à l'arrière, la distance entre les repères (remis à la même hauteur). Si cette distance est plus petite de 1 à 3 mm, le réglage est correct, sinon procéder au réglage.



3. Régler l'ouverture des roues.

- a) S'assurer que les rotules centrales de crémaillère sont placées exactement au milieu de leur course.
- b) Pour réaliser cette condition, utiliser une cale de positionnement MR. 4373 de la façon suivante.

En agissant sur le volant de direction, placer sensiblement les rotules (1) de crémaillère au milieu de leur course (roues placées comme pour la marche en ligne droite).



Fixer la cale MR-4373 par les deux vis supérieures (1) fixant la glissière de cache-mobile, pour situer exactement les rotules de crémaillère au milieu de leur course.

NOTA : A défaut de cale MR. 4373 positionner les rotules de crémaillère en amenant le trait gravé sur le cache-mobile de direction au ras de la glissière, côté droit du véhicule.

c) Contrôler l'ouverture des roues comme indiqué § 2, même opération.

d) Sans déposer les ailes, desserrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons (3).

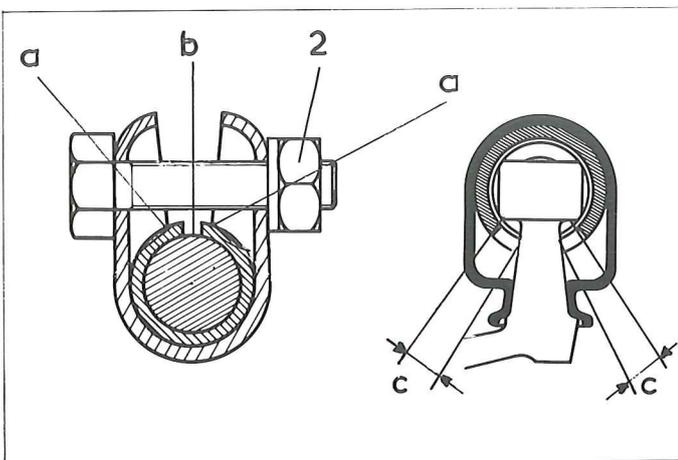
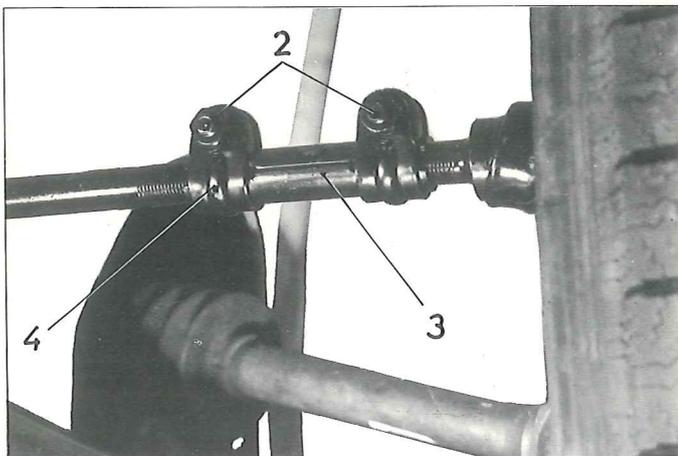
Tourner chaque manchon de la même quantité, pour obtenir le réglage.

NOTA : Un tour effectué sur un manchon fait varier la position de la roue de 6 à 7 mm.

e) Orienter verticalement les colliers (4) de serrage des manchons (3), les vis de fixation étant placées vers le haut. S'assurer que les points « a » ne sont pas situés dans la fente « b » du manchon.

f) Répartir également la garantie « c » de débattement des rotules. Serrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons.

g) Déposer la cale MR. 4373.



REGLAGE DU BRAQUAGE.

NOTA : Pour faire cette opération, *il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière soient réglées* (voir Op. A.433-0). (voir Op. A. 433-0).

4. Mettre le véhicule sur un sol plan et horizontal.

5. Braquer à fond. Vérifier qu'il existe une garantie de 10 mm minimum entre le pneu et le bras du côté du braquage et une garantie de 1 mm minimum entre le batteur et le bras, du côté opposé.

- Dans le cas contraire, agir sur la vis (1) de butée de braquage située sur le bras.

6. Contrôler le braquage de l'autre roue.

